

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

15 AVRIL 2024

OBJET :

CCAS

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2023
DU CCAS DE MARCK
(Centre Communal
d'Action Sociale de
Marck)**

CCAS-2024-04-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 27 mars 2024.

Étaient présents :

Madame NOËL Corinne – Présidente du CCAS,
Mesdames MILLIEN Sophie, CARBONNIER Thérèse, MAGNIER Renée,
BRANLY Sandrine, JACQUART Annie, HAINAUT Audrey, MAHIEU
Micheline, RINGOT Marie-Andrée,
Messieurs DUMONT Jean-Pierre, JOLY Jean.

Étaient excusés :

DUMONT-DESEIGNE Véronique
LOUCHEZ Laurence
DESORT Annie
BOUCHEL William
LEBECQUE Jean-Marc
RIVELON Odile (Pouvoir CARBONNIER Thérèse).

☞ ☞ ☞

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du Centre Communal d'Action Sociale de Marck,

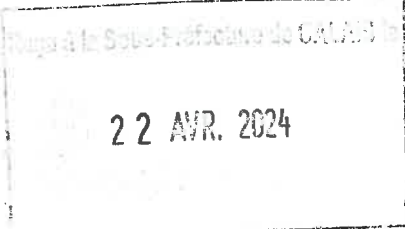
Vu la délibération n° CCAS 2024-04-02 portant approbation du compte de gestion 2023 du CCAS de Marck,

Vu la note de synthèse portant sur le compte administratif 2023 du CCAS de Marck, annexée à la présente délibération,

Considérant que le compte administratif 2023 retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Centre Communal d'Action Sociale de Marck et, est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,



**Madame la Présidente ne prenant pas part au vote,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget du Centre
Communal d'Action Sociale de la ville de Marck comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2023	1 871,06	330 791,22	332 662,28
Recettes 2023	5 926,86	326 846,62	332 773,48
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	4 055,80	-3 944,60	111,20
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (001 et 002)	14 314,77	12 380,22	26 694,99
RESULTAT DE CLOTURE 2023	18 370,57	8 435,62	26 806,19
Restes à réaliser en dépenses	0,00		0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00		0,00
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2023	18 370,57	8 435,62	26 806,19

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,
La Présidente du C.C.A.S,

